Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260511-ARR2026N195-AR

Commune d'**ORVAULT**
Loire-Atlantique

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ PORTANT CONSTITUTION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) DE LA VILLE D'ORVAULT

Le maire de la Ville d'Orvault,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique, notamment les articles L251-1 à L254-6,

VU le Décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique territoriale,

VU le Décret n° 2020-1426 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux territoriaux,

VU le Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021, relatif aux Comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et leurs établissements publics,

VU la délibération DCM2026S2N02 du vendredi 20 mars 2026 constatant l'élection du maire,

VU la délibération DCM2026S2N04 du vendredi 20 mars 2026 constatant l'élection des adjoints,

VU la délibération DCM2026S3N33 du mardi 07 avril 2026 portant création du Comité social territorial,

VU le résultat des élections professionnelles en date du 8 décembre 2022 pour la Ville d'Orvault,

VU le recensement des effectifs relevant de la collectivité au 1er janvier 2022,

CONSIDERANT qu'il convient, à l'issue des élections municipales, de modifier les représentants de la collectivité au sein du Comité social territorial,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La composition du Comité social territorial de la Ville d'Orvault s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260511-ARR2026N195-AR

Représentants de la collectivité	Représentants du personnel
Titulaires	Titulaires
M. Sébastien ARROUËT M. Florent THOMAS Mme Aurélie LACROIX Mme Maryse PIVAUT M. Thierry GUISNEL M. François BONNEAU (DGS)	Mme Léticia DENOUAL Mme Séverine BOUET Mme Annette GADAIS Mme Maëla CALLOCH M. Christian JEGO M. Olivier SANTERRE
Suppléants	Suppléants
M. Bernard GIUMELLI M. Jean-Jacques DERRIEN M. Armel PEDRON M. Alban VARUTTI M. Jean-Sébastien GUITTON Mme Anne-Cécile JONCHERAY(DRH)	Mme Céline LEBEAU Mme Hélène BOUGANNE Mme Karima BENIKASS Mme Ludivine BERMEJO

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté ARR2025N509 du 5 septembre 2025.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services de la Ville d'Orvault et Madame la Directrice générale adjointe déléguée aux ressources humaines sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à Orvault, le

Rendu exécutoire par dépôt en préfecture le : 11/05/2026
Et par publication le : 11/05/2026

R1-T-P195BIS